

## REGISTRE DES ENTREPRISES AUTORISÉES À CONTRACTER – COMPLÉMENT

Nom	Autres noms d'affaires	Numéro d'entreprise du Québec (NEQ)	Adresse du siège social	Précisions	Date
<b>9346-5003 Québec inc.</b>	EXCAVATION CYKLONE SIGNALISATION SEKUR TRAFIK TOITURE 4 VENTS	1172101868	6760, rue Jean-Paul-Lemieux Laval, QC H7L 5P8	Suspendue	2023-10-27
<b>9360-5087 Québec inc.</b>	LA VILLA ST-LAURENT	1172798432	115, ch. Sainte-Anne Sorel-Tracy, QC J3P 1J6	Suspendue	2023-11-13
<b>RÉSIDENCE LA BELLE VIE DE ST-UBALDE S.E.N.C.</b>	N/A	3370968474	199, rue Saint-Denis Saint-Ubalde, QC G0A 4L0	Suspendue	2023-11-15

En vertu de l'article 21.45 de la LCOP, l'AMP est tenue, depuis le 2 juin 2023, d'afficher les informations suivantes au registre des entreprises autorisées à contracter :

1. Le fait que l'autorisation d'une entreprise est expirée ou suspendue, si cette expiration ou cette suspension survient alors que l'entreprise exécute un contrat public ou un sous-contrat public pour lequel une telle autorisation est requise;
2. Le fait qu'une entreprise visée au paragraphe 1 s'est vu imposer une mesure de surveillance ou d'accompagnement en application de l'article 21.41.1.

### L'entreprise dont l'autorisation est suspendue :

- ne peut soumissionner sur un nouvel appel d'offres ou conclure un nouveau contrat public pour lequel une autorisation est requise;
- doit poursuivre l'exécution de tout contrat ou sous-contrat public auquel elle est partie.